

Urbanisme

De: LEGOUT Agnes <agnes.legout@onf.fr>
Envoyé: mercredi 6 avril 2022 11:50
À: Urbanisme
Cc: BOUILLIE Julien
Objet: RE: Consultation - modification n°4 du PLU de la commune d'OPIO

État de l'indicateur: Avec indicateur

Bonjour,

La modification n° 4 du PLU de la commune d'Opio n'impacte nullement la forêt communale de Grasse relevant du régime forestier sur le territoire communal d'Opio.

De ce fait, nous n'avons pas d'observation, ni d'avis à formuler.

Nous vous remercions par avance de bien vouloir nous accuser réception de cet envoi.

Cordialement.

Agnes Legout
Chargée de gestion foncière
Agence Territoriale Alpes-Maritimes/Var
101 Chemin San Peyre - 83220 Le Pradet
Tél : 04 98 01 32 63 - 06 63 70 83 14
www.onf.fr

-----Message d'origine-----

De : Urbanisme <urbanisme@mairie-opio.fr> Envoyé : lundi 21 mars 2022 12:29 À : LEGOUT Agnes <agnes.legout@onf.fr> Objet : RE: Consultation - modification n°4 du PLU de la commune d'OPIO

Bonjour,

Je viens de vous envoyer par l'intermédiaire de SMASH les documents.

Vous en souhaitant bonne réception.

Merci d'avance pour votre retour.

Bonne journée, cordialement.

Fanny Pécheux
Responsable du service urbanisme

Mairie d'OPIO
Place de la Liberté
06 650 OPIO
Tél : 04 93 77 23 18 / Fax : 04 93 77 72 60

-----Message d'origine-----

De : LEGOUT Agnes <agnes.legout@onf.fr> Envoyé : mercredi 16 mars 2022 13:32 À : Urbanisme <urbanisme@mairie-opio.fr> Objet : RE: Consultation - modification n°4 du PLU de la commune d'OPIO

Bonjour,